



31 rue Abbé Martin
56300 PONTIVY
Tél. : 02 97 07 01 38
Fax : 02 97 07 01 39

Pontivy le 16 juin 2017

Clubs

Comité Directeur de la LBVB

Objet : Ordre du jour de l'Assemblée Générale de la LBVB

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la LBVB qui se tiendra le samedi 1^{er} juillet 2017.

- 1) Ouverture de l'Assemblée Générale (Après l'établissement d'une feuille de présence et l'appel des délégués, lecture et approbation du rapport de la Commission Electorale ou, à défaut, du Bureau de l'Assemblée portant sur la vérification des mandats et pouvoirs des représentants des GSA et sur le respect du quorum,)
- 2) Allocution de la Présidente,
- 3) Adoption du Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 25 juin 2016
- 4) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2016
- 5) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective du 10 décembre 2016
- 6) Présentation du Rapport Moral,
- 7) Présentation des rapports des diverses Commissions Régionales
- 8) Adoption du Rapport Moral
- 9) Présentation du Rapport Financier,
- 10) Rapport des vérificateurs aux comptes, précédé du rapport de l'expert-comptable,
- 11) Approbation des comptes de l'exercice clos
- 12) Vote du quitus au Trésorier Général,
- 13) Vote du Règlement Financier (tarifs, montants des amendes et droits,) et du budget
- 14) Adoption des propositions du Comité Directeur Régional et des Commissions régionales ainsi que des vœux des CDVB et GSA portant modification des

- Règlements Régionaux
- 15) Elections des administrateurs pour compléter le Comité Directeur
 - 16) Election des vérificateurs aux comptes

Sont joints à cet ordre du jour :

- le rapport moral et les rapports des Commissions régionales
- le rapport financier, les résultats financiers, le rapport des vérificateurs aux comptes (sera transmis après le 22 juin)
- le projet de Règlement financier et de budget
- la liste des GSA avec le nombre de voix dont dispose chacun d'entre eux.
- une procuration en blanc permettant à un GSA de se faire représenter à l'AG par un autre GSA appartenant au même CDVB (envoyé par courrier le 15/06/17)
- une procuration en blanc permettant à un président de GSA de donner mandat à un membre de son club (envoyé par courrier le 15/06/17)
- les propositions et vœux portant modification des Règlements Régionaux

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Viviane LE THOMAS
Présidente de la L.B.V.B.

